

Points de discussion généraux sur la fin des allocations alimentaires d'urgence SNAP COVID-19 (allocations d'urgence SNAP) à l'intention des partenaires

***Note à l'intention des partenaires :** ces points de discussion sont fournis à titre de guide de conversation et ne doivent pas être distribués. La conversation doit être personnalisée pour répondre aux besoins et aux questions spécifiques des personnes individuelles. Les ressources à votre disposition sont énumérées ci-dessous.*

- Depuis le mois d'avril 2020, la plupart des habitants de l'Oregon qui bénéficient du programme SNAP reçoivent également chaque mois une allocation alimentaire d'urgence supplémentaire sur leur carte EBT (Oregon Trail). Cette allocation a été créée par le gouvernement fédéral pour aider à faire face à l'urgence de santé publique liée à la COVID-19.
 - Les prestations alimentaires d'urgence sont un montant supplémentaire qui est ajouté aux cartes EBT vers le 11^e ou 12^e jour du mois.
- **Février sera le dernier mois pour lequel les allocations alimentaires d'urgence seront accordées. Les personnes bénéficiant du programme SNAP continueront à recevoir leur allocation SNAP en mars 2023 et chaque mois après mars.**
 - L'allocation SNAP est le montant que les personnes reçoivent sur leur carte entre le 1^{er} et le 9^e jour de chaque mois.
- Depuis deux ans, l'Oregon Department of Human Services (ODHS) délivre des allocations alimentaires d'urgence à des centaines de milliers de ménages bénéficiant du SNAP.
 - Ces allocations ont considérablement augmenté la capacité des personnes à obtenir suffisamment d'aliments sains pour elles-mêmes et leurs familles.
 - Sans ces allocations alimentaires d'urgence, certains habitants de l'Oregon pourraient connaître des difficultés et avoir du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux.
- Les personnes peuvent consulter leur compte ONE ou leur compte EBT Edge pour savoir à combien s'élève leur allocation alimentaire SNAP sans les allocations alimentaires d'urgence :
 - Sur la page du tableau de bord de leur compte ONE : le montant normal du SNAP sera indiqué sous « Monthly Benefit Amount » (Montant de la prestation mensuelle).
 - Dans l'activité de leur compte EBT Edge : le montant régulier du SNAP sera le montant ajouté sur votre carte entre le 1^{er} et le 9 de chaque mois.

- Les personnes et les familles concernées doivent contacter les partenaires locaux et nationaux dès que possible afin d'établir un plan pour couvrir leurs besoins alimentaires après avoir reçu leur dernier mois de prestations alimentaires d'urgence. Les ressources comprennent :
 - 211 Info : composez le 2-1-1 ou visitez le site www.211info.org/
 - Aging and Disability Resource Connection of Oregon (ADRC) : composez le 1-855-673-2372 ou visitez le site www.adrcoforegon.org/
 - Oregon Food Bank sur le site www.oregonfoodfinder.org/
 - Votre banque alimentaire ou organisme de distribution de denrées alimentaires local(e)
 - Agences d'action communautaire dans votre région : www.caporegon.org/
 - Toute autre ressource locale que vous recommandez habituellement aux personnes qui ont des difficultés à se procurer une alimentation suffisante.
- Les ménages peuvent également bénéficier des programmes nationaux et fédéraux suivants pour payer leurs autres frais :
 - Le **Low Income Home Energy Assistance Program (LIHEAP)** contribue à la sécurité et à la santé des personnes par le biais d'initiatives visant à aider les personnes et les familles à supporter leurs coûts énergétiques. Visitez le site EnergyHelp.us ou appelez le 1 866-674-6327 pour savoir comment faire une demande d'assistance énergétique.
 - **Une aide supplémentaire pour les factures de services publics** est fournie par l'Oregon Housing and Community Services (OHCS) par l'intermédiaire des agences locales. Vous pouvez faire une demande auprès d'une agence locale sur son site Internet : <https://www.oregon.gov/ohcs/energy-weatherization/Pages/utility-bill-payment-assistance.aspx>.
 - Le **Affordable Connectivity Program** offre une réduction d'au moins 30 \$ par mois sur le service Internet aux ménages éligibles. Si vous bénéficiez d'allocations de l'ODHS, vous êtes automatiquement éligible. Pour vérifier votre éligibilité ou soumettre une demande gratuite sans risque, rendez-vous sur GetInternet.gov ou appelez le 1 877-384-2575.
 - Une **aide à la location et au logement** est proposée par l'OHCS. Visitez le site Internet de l'OHCS à l'adresse <https://www.oregon.gov/ohcs/housing-assistance/Pages/housing-assistance.aspx>.